



## Poste agent technique en charge des espaces verts

### Descriptif de l'emploi :

La commune de Crêches-sur-Saône (Saône et Loire) est une commune dynamique (vie économique et associative importantes) de 3 200 habitants, située dans le sud du Maconnais (8 km de Mâcon) et appartenant à MBA (Maconnais Beaujolais Agglomération) agglomération de 77 000 habitants.

Idéalement desservie par l'autoroute A6 Paris – Lyon & A40 Mâcon – Genève.

La Commune de Creches -sur Saône a obtenu le label 3 fleurs villes et villages fleuris.

Poste à pourvoir au sein de l'équipe du service technique composée d'un responsable et de 9 agents.

La durée de temps de travail hebdomadaire est de 37 heures (RTT en contrepartie).

Type d'emploi : Emploi permanent – vacance de poste

Ouverts aux contractuels, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique) *Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.*

Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.

Métier : Agent technique en charge des espaces verts.

Cadre d'emploi : Adjoint technique ou agent de maîtrise.

Grade : Adjoint technique, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal.

### Missions principales :

Sous l'autorité du responsable des services techniques et en collaboration avec l'agent de maîtrise, l'agent assurera les missions suivantes :

- Entretien des espaces verts de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites, préparation des sols, plantations, semis, taille, ramassage des feuilles, désherbage, tonte, arrosage
- Participation à la création et à la réfection d'espaces verts, de massifs arbustifs ou vivaces

- Mise en œuvre du fleurissement saisonnier, entretien des massifs
- Entretien du matériel horticole (manuel ou à moteur)
- Suivi et entretien des systèmes d'arrosages intégrés
- Création de décoration de Noël (ferraille, bois)
- Renforcement ponctuel des équipes des services techniques (voirie, manifestations...)
- Déneigement : astreinte possible.

### Profils recherchés

Niveau études BEP / Bac (horticole ou aménagements paysagers)

Permis B et C exigés, CACES R372 catégorie 1, 8, 9 et nacelle souhaité / habilitation Phyto

Expérience souhaitée

Avoir une bonne connaissance des végétaux / savoir les reconnaître, des techniques horticoles et paysagères, de création et d'entretien d'espaces verts

Être rigoureux et autonome mais appréciant le travail en équipe

Savoir prendre des initiatives et respecter les consignes et orientations données par votre hiérarchie

Qualités relationnelles avec la population et les collègues

Être force de propositions d'aménagements et être capable de les mettre en pratique

Être sensibilisé à la gestion différenciée (niveaux de prestations différentes en fonction de l'usage des lieux).

### Informations complémentaires

Rémunération statutaire

Régime indemnitaire

Adhésion au CNAS

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. CAILLE au 03.85.36.57.90.

Adresser les candidatures avant le 31 décembre 2023.

A Monsieur le Maire – Mairie de Crêches-sur-Saône – Place de la Mairie – 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE.

Ou par mail à ces 2 adresses : [rh@creches-sur-saone.com](mailto:rh@creches-sur-saone.com) & [servicetechnique@creches-sur-saone.com](mailto:servicetechnique@creches-sur-saone.com).